



Rapport de la vérificatrice générale du Nouveau-Brunswick de 2016

Volumes III et IV

AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Sujets de la présentation

- Salubrité des viandes – programme d’inspection des locaux destinés aux aliments
- Suivi des recommandations d’exercices antérieurs
- Situation financière de la province du Nouveau-Brunswick
- Audit de la province du Nouveau-Brunswick
- Audits des états financiers des organismes de la Couronne





Ministère de la Santé Salubrité des viandes – programme d’inspection des locaux destinés aux aliments

Volume III, Chapitre 2

AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Pourquoi la salubrité des viandes est importante

UNE PERSONNE SUR **HUIT**



(QUATRE MILLIONS DE CANADIENS)
EST MALADE CHAQUE
ANNÉE EN RAISON
D'ALIMENTS CONTAMINÉS.

PLUS DE 11 500
HOSPITALISATIONS
ET 240 DÉCÈS
SURVIENNENT
CHAQUE ANNÉE
À CAUSE DES MALADIES
D'ORIGINE ALIMENTAIRE.

* Comprend les estimations pour 30 pathogènes d'origine alimentaire et les cas de troubles gastro-intestinaux aigus d'étiologie inconnue.

- Les maladies d'origine alimentaire représentent un fardeau important du fait de la perte de productivité et des autres coûts apparentés.
- La manipulation et la transformation appropriées des viandes dans les locaux destinés aux aliments constituent un élément important de la salubrité alimentaire.



Notre objectif

- Déterminer si le **ministère de la Santé** surveille et fait respecter les lois, les règlements et les directives en place pour s'assurer de **la salubrité des viandes destinées à la consommation publique.**



Que sont des locaux destinés aux aliments ?

-Abattoirs

(où les animaux sont abattus)



-Boucheries

(où les carcasses sont manipulées et les viandes et produits de viande sont préparés)



-Épiceries

(où les viandes sont manipulées, exposées et vendues aux consommateurs)



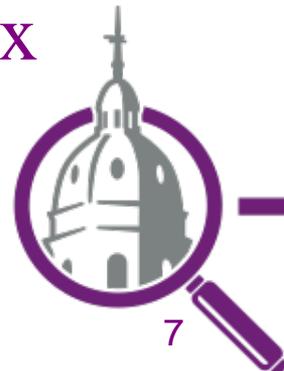
-Restaurants

(où les viandes sont préparées et servies pour la consommation publique)

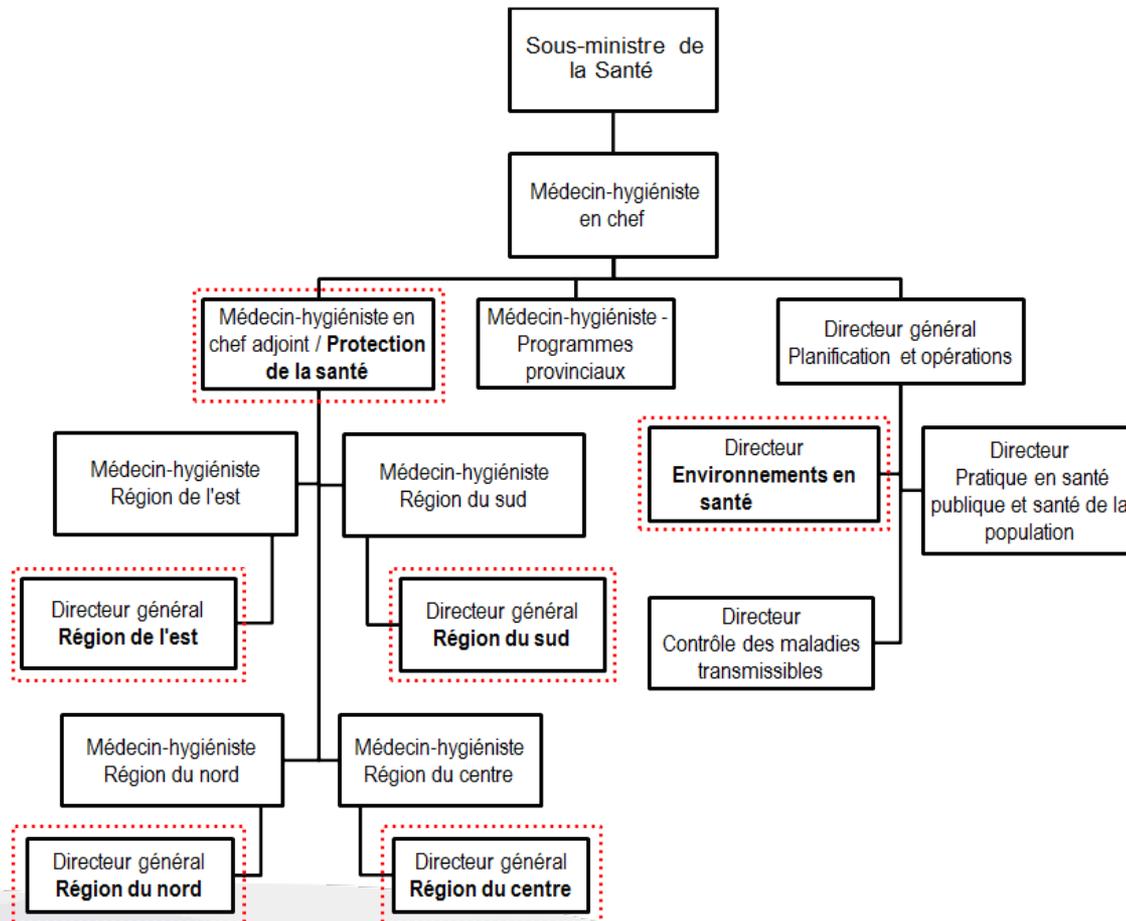


Programme d'inspection des locaux destinés aux aliments du N-B

- Environ 4 000 locaux destinés aux aliments sous réglementation provinciale
- 31 abattoirs sous réglementation provinciale
- Environ 50 inspecteurs en santé publique et 5 inspecteurs d'Agroalimentaire œuvrent dans les 4 régions
- Les inspecteurs sont chargés d'autres programmes en plus du programme d'inspection des locaux destinés aux aliments.



Qui est responsable de ce programme ?



Vue d'ensemble des faits saillants

- ✓ **Procédures documentées**, stratégie fondée sur les **risques** pour les inspections, **inspections** effectuées pour surveiller le respect des exploitants
- × **Nombreuses lacunes importantes** relevées dans les dossiers que nous avons testés (manque de contrôle de la qualité)
- × Existence de **risques de salubrité alimentaire non adressés** au Nouveau-Brunswick
- × **Mesures d'application plus strictes** nécessaires pour les exploitants qui ne sont pas conformes
- × Système d'inspection **manuel** actuel a des limitations en ce qui a trait à saisir les résultats d'inspection



Constatations positives



- ✓ Il existe des procédures documentées pour le programme, soit les procédures opérationnelles normalisées (PON)
- ✓ Le programme d'inspection des locaux destinés aux aliments utilise une stratégie fondée sur les risques pour les inspections
- ✓ Le Ministère effectue des inspections pour surveiller le respect des normes chez les exploitants



Lacune:

Besoin d'améliorer l'octroi de la première licence

Des 21 dossiers de nouvelles licences que nous avons testés :

- × Pratiquement tous ne respectaient pas les procédures du Ministère pour l'octroi d'une licence
- × 19 % des dossiers avaient des lacunes importantes, telles que :
 - × Licence octroyée avant l'inspection
 - × Beaucoup de PON non suivies

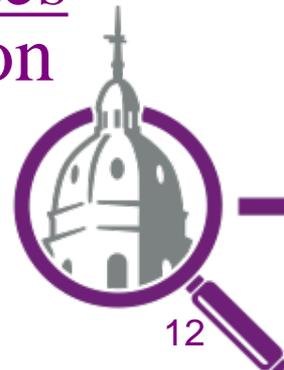


Absence de pratiques de contrôle de la qualité

- Le personnel ne suit pas toujours les procédures du programme

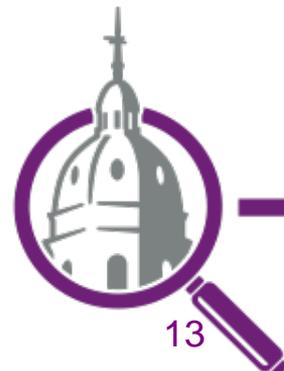
Dans les dossiers du Ministère que nous avons testés :

- × **87 %** des évaluations de risques annuelles des locaux destinés aux aliments n'étaient pas effectuées convenablement
- × **81 %** des dossiers d'inspection contenaient des lacunes dans la réalisation et la documentation des inspections



Certains locaux destinés aux aliments avaient la mauvaise licence

- Les procédures pour s'assurer de l'exactitude de la licence ne sont pas appliquées régulièrement
- La licence correcte est importante en raison de :
 - **Type d'inspecteur affecté** (formation spécialisée)
 - **Différentes normes peuvent s'appliquer** (formation en matière de salubrité alimentaire des employés n'est pas requise pour les abattoirs)
- 3 des 5 abattoirs visités avaient des activités alimentaires en dehors des activités typiques d'un abattoir



Exemple d'un abattoir sans licence de transformation des aliments

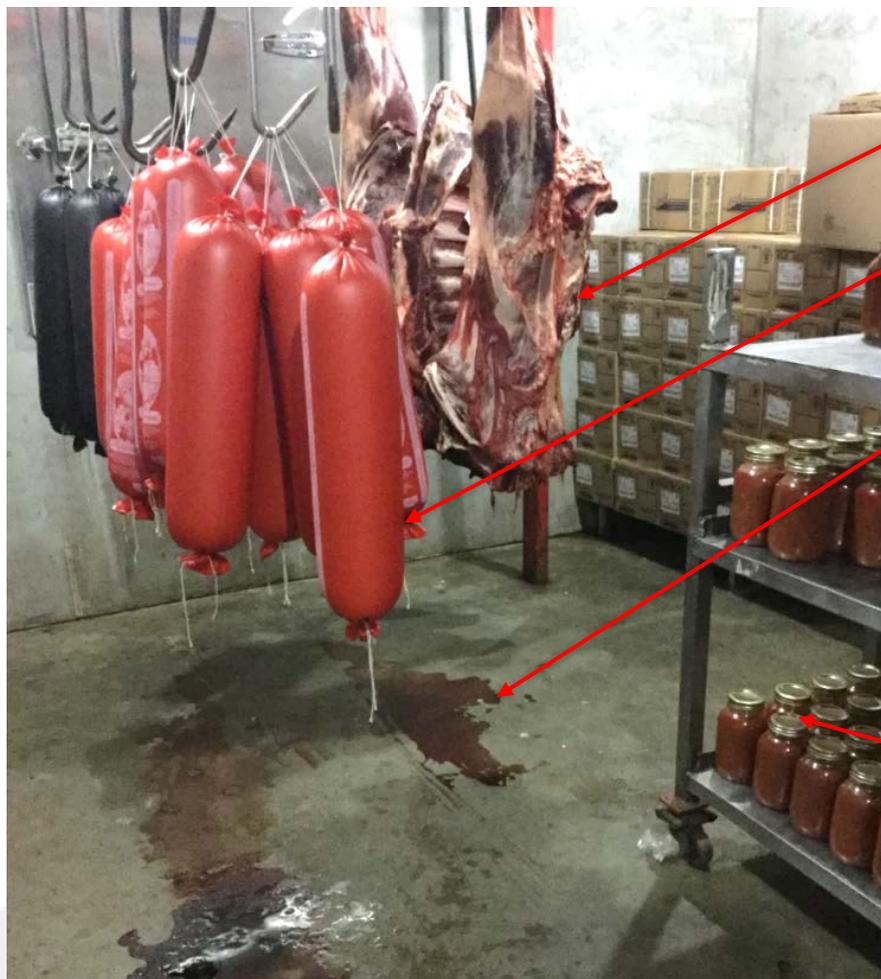


✓ **Salle d'abattage**
(avec licence)

✗ **Secteur pour la transformation des aliments** où du fudge, des pâtés à la viande et de la sauce à spaghetti étaient préparés
(sans licence)



Exemple d'un abattoir sans licence de transformation des aliments



Risque de contamination:

- Carcasses suspendues entreposées près de **viandes prêtes à manger** (mortadelle et pepperoni)
- Sang provenant des carcasses suspendues répandu sur le plancher où les employés peuvent marcher
- Sauce à spaghetti entreposée près de carcasses



Lacunes dans le processus d'inspection

Date	Temp	Cooler 1a	Cooler 1b	Cooler 2	Cooler 3
17th	Temp AM	2	2	2	2
	Temp PM	2	2	2	2
18th	Temp AM	2	2	2	2
	Temp PM	2	2	2	2
19th	Temp AM	2	2	2	2
	Temp PM	2	2	2	2
20th	Temp AM	2	2	2	2
	Temp PM	2	2	2	2
21st	Temp AM	2	2	2	2
	Temp PM	2	2	2	2
22nd	Temp AM	2	2	2	2
	Temp PM	2	2	2	2
23rd	Temp AM	2	2	2	2
	Temp PM	2	2	2	2
24th	Temp AM	2	2	2	2
	Temp PM	2	2	2	2
25th	Temp AM	2	2	2	2
	Temp PM	2	2	2	2
26th	Temp AM	2	2	2	2
	Temp PM	2	2	2	2
27th	Temp AM	2	2	2	2
	Temp PM	2	2	2	2
28th	Temp AM	2	2	2	2
	Temp PM	2	2	2	2
29th	Temp AM	2	2	2	2
	Temp PM	2	2	2	2
30th	Temp AM	2	3	2	2

× Les températures n'étaient pas toujours vérifiées de façon adéquate

× **Photo** : températures enregistrées pour 30 jours en février, mois comptant seulement 28 jours normalement



6 des 9 inspecteurs que nous avons observés n'avaient pas inscrit toutes les infractions - exemples



-Emballage taché de sang et endommagé

-Sang sur le plancher

-Viande entreposée directement sur des étagères en métal

-Entreposage directement sur le plancher

6 des 9 inspecteurs que nous avons observés n'avaient pas inscrit toutes les infractions - exemples

× Couteau utilisé avec de la viande à être hachée

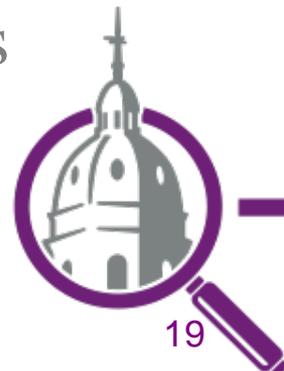


× Zone de préparation des viandes avec contenants sales, linge à vaisselle et essuie-tout utilisé



Risques de salubrité alimentaire non adressés

- × Le programme ne respecte pas entièrement le *Règlement sur les locaux destinés aux aliments* de la province
 - × Les locaux **non agréés ni inspectés**, comme l'exige le *Règlement*, comprennent :
 - × les dépanneurs, les entrepôts alimentaires, etc.
 - × les marchés agricoles
 - × les soupes populaires
- **Hors du champ d'application du *Règlement* :**
 - Les soupers communautaires ne sont pas tenus d'obtenir une licence ou une inspection.



Observation

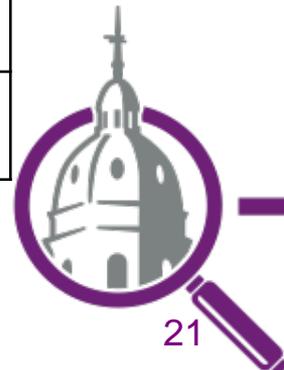
- Le Nouveau-Brunswick est la seule province qui n'a pas un programme d'inspection des viandes
 - Les viandes abattues au N-B ne sont pas inspectées
 - Le Ministère estime qu'elles représentent 3 % des viandes consommées au N-B
 - Seul l'abattoir (le bâtiment et les équipements) est inspecté



La révocation d'une licence n'est pas un phénomène courant

- Nous avons trouvé que le nombre de licences révoquées était faible étant donné le nombre de licences et le niveau de non-conformité.

Licences de locaux destinés aux aliments (~4 000)	
Exercice	Révocations
2015	6
2014	9
2013	8



Les amendes imposées aux exploitants sont minimales

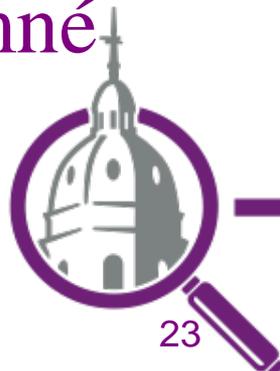
- × Les récidivistes sont fréquents.
 - 47 % des dossiers que nous avons testés avaient eu une révocation antérieure
 - Un dossier avait eu 5 révocations et une suspension de licence sur une période de 10 ans
- × L'exploitant peut perdre sa licence mais aucune amende n'est imposée.
- × Dans bien des cas, l'exploitant fait une nouvelle demande pour une licence et il revient en affaires dans quelques jours.



Il faut des amendes plus sévères

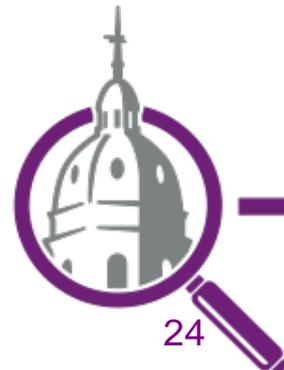
Exemple de dossier :

- Un local destiné aux aliments a continué à vendre des aliments après la révocation de sa licence
- Une poursuite judiciaire avait été intentée pour l'exercice d'activités sans détenir une licence
- L'exploitant a plaidé coupable et condamné à une amende de seulement 240 \$



Systeme d'information deficien

- × Systeme d'inspection manuel en place
- × Aucune methode normalisee pour conserver les renseignements sur le programme
- × Le Ministere n'est pas en mesure de produire des renseignements utiles, comme :
 - les infractions les plus courantes commises par les exploitants
- Determiner les tendances de non-conformite peut cibler les efforts pour ameliorer le respect

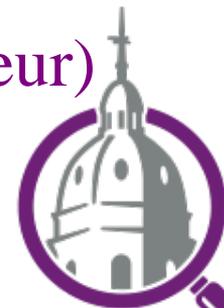


Les rapports d'inspection en ligne ont besoin d'être améliorés

Nom	Endroit (No de voirie, nom de la rue, ville)	Date de la dernière inspection (mm/jj/aa)	Statut	Date d'inspection du suivi (au besoin) (mm/jj/aa)	Rapport PDF
		10/05/2016	■		
		11/20/2015	■		
		02/02/2016	■		
		11/03/2016	■	11/17/2016	

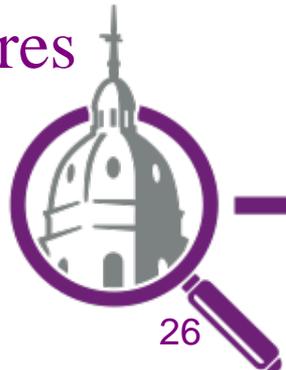
✘ Les rapports d'inspection ne sont pas tous affichés sur le site Web du Ministère (garderies, abattoirs, etc.)

✘ Seulement le plus récent rapport est montré (pas d'antécédents, possiblement trompeur)



Conclusions générales

- ✓ Le Ministère a en place des processus pour surveiller et faire respecter les normes pour s'assurer de la salubrité des viandes destinées à la consommation publique
- ✗ Les procédures opérationnelles normalisées (PON) ne sont pas suivies uniformément
- ✗ Le programme ne respecte pas entièrement le *Règlement*, ce qui amène des risques de salubrité alimentaires non adressés
- ✗ Des mesures d'application plus strictes sont nécessaires pour les exploitants qui ne respectent pas les normes



Vue d'ensemble des recommandations

- Nous avons formulé 23 recommandations concernant :
 - L'octroi de licences aux locaux destinés aux aliments
 - Les évaluations de risques
 - L'inspection des locaux destinés aux aliments
 - Le suivi et la surveillance des infractions
 - Les mesures d'application
 - La publication des résultats d'inspection sur le Web
 - Les renseignements sur le programme d'inspection des locaux destinés aux aliments
 - L'assurance de la qualité au sein du programme
 - Les risques de salubrité alimentaire non adressés





Suivi des recommandations des chapitres sur les audits de performance d'exercices antérieurs

Volume III, Chapitre 3

AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Dans l'ensemble – Mise en œuvre de 63 %

Année	Recommandations				% mises en œuvre*
	Total	Mises en œuvre	Acceptées/ non mises en œuvre	N'est plus pertinente/Non déterminable	
2014	17	12	5	0	70
2013	44	27	17	0	61
2012	32	19	12	1	61*
Total	93	58	34	1	63*

* Exclut celles qui ne sont pas déterminables



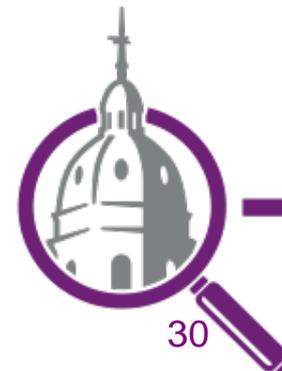
Tableau d'avancement – Rapport en ligne

Légende			
	100% des recommandations mises en oeuvre		50%-74% des recommandations mises en oeuvre
	75%-99% des recommandations mises en oeuvre		<50% des recommandations mises en oeuvre

Ministères	Date de publication du rapport et nom du projet	Année du rapport de la VG		
		2016	2015	2014
Environnement et Gouvernements locaux	(2012) - Commissions de gestion des déchets solides			
Services gouvernementaux	(2013) - L'approvisionnement en biens et services – phase I			
Santé	(2012) - Cybersanté – Approvisionnement et conflit d'intérêts			
	(2012) - Assurance-maladie – Paiements aux médecins			

Vous trouverez le tableau d'avancement au lien suivant :

www.agnb-vgnb.ca/content/agnb-vgnb/fr/publications/Rapports_suivi.html



Assurance-maladie – Paiements aux médecins (2012)



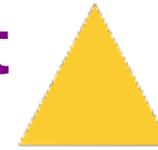
< 50 % des recommandations mises en œuvre

Aucune recommandation entièrement mise en œuvre :

- ✓ Progrès réalisés dans la mise en œuvre des 3 recommandations
- ✗ Processus inadéquat pour le recouvrement des paiements auprès de Travail sécuritaire NB est toujours en place
- ✗ Rémunération versée aux différents médecins ne fait toujours pas l'objet d'un rapport public
- ✗ Information sommaire sur les paiements aux médecins publiée pour 2011-2012; le Ministère prévoit en publier à l'avenir



Cybersanté – Approvisionnement et conflit d'intérêts (2012)



75 - 99 % des recommandations mises en œuvre

5 sur 6 recommandations mises en œuvre :

- ✓ Le ministère de la Santé a mis en œuvre l'ensemble des 5 recommandations formulées à son intention
- ✗ La recommandation formulée au Bureau du chef du service de l'information à propos de l'élaboration d'une politique à l'échelle du gouvernement concernant l'approvisionnement, l'externalisation et la gestion des services d'experts-conseils en TI n'a pas été mise en œuvre



Commissions de gestion des déchets solides (2012)



50 - 74 % des
recommandations
mises en œuvre

5 sur 12 recommandations non mises en œuvre :

× Le ministère de l'Environnement et les Commissions de services régionaux doivent encore améliorer les processus liés aux points suivants :

- Programmes de responsabilité élargie des producteurs
- Lieux d'élimination des déchets de construction et de démolition privés
- Établissement d'un objectif à propos du réacheminement des déchets solides des lieux d'enfouissement publics
- Éducation du public
- Affichage d'information redditionnelle sur le site Web au sujet des opérations régionales de gestion des déchets solides.



Entretien des immobilisations routières (2012)



50 - 74 % des recommandations mises en œuvre

7 sur 10 recommandations mises en œuvre :

- ✓ Le MTI a amélioré les données dans son système de gestion des actifs et leur utilisation dans la prise de décisions
- ✗ La politique en matière de revêtements routiers est seulement utilisée de manière sélective
- ✗ Le potentiel du financement dédié pour l'entretien des nouvelles routes est toujours en cours d'évaluation
- ✗ L'information sur l'infrastructure des ponts et des routes n'est toujours pas rendue publique



Frais des bureaux de circonscription des députés et du BCE (2011)



50 - 74 % des recommandations mises en œuvre

- × 2 recommandations importantes en suspens :
 - Besoin d'une seule administration centrale pour les frais des bureaux de circonscription des députés
 - Besoin d'une divulgation publique complète des frais des bureaux de circonscription des députés
- La mise en œuvre est indispensable pour tenir tous les députés responsables des frais de leur bureau de circonscription (y compris les ministres)



Entente sur le logement social de la SCHL (2011)



50 - 74 % des recommandations mises en œuvre

1 sur 2 recommandations non mise en œuvre :

- × Développement social n'a pas élaboré un plan à long terme en matière de logement social
- L'infrastructure des logements sociaux de la province vieillit
- Le Ministère a indiqué qu'il envisage d'élaborer un plan à long terme l'an prochain, à la lumière du financement fédéral



Aide financière accordée à Atcon et à l'industrie (2015)

- Mars 2015 – Rapport de la VGNB – 19 recommandations, depuis :
 - La *Loi constituant Opportunités Nouveau-Brunswick* (ONB) a été modifiée pour corriger l'ambiguïté juridique concernant l'autorité pour modifier la sûreté
 - ONB est devenu responsable de la mise en œuvre des recommandations
- En 2016 – ONB a signalé que 15 des 19 recommandations avaient été mises en œuvre
- En 2017 – VGNB fera un suivi





Commentaires sur la situation financière de la province

Volume IV, Chapitre 2

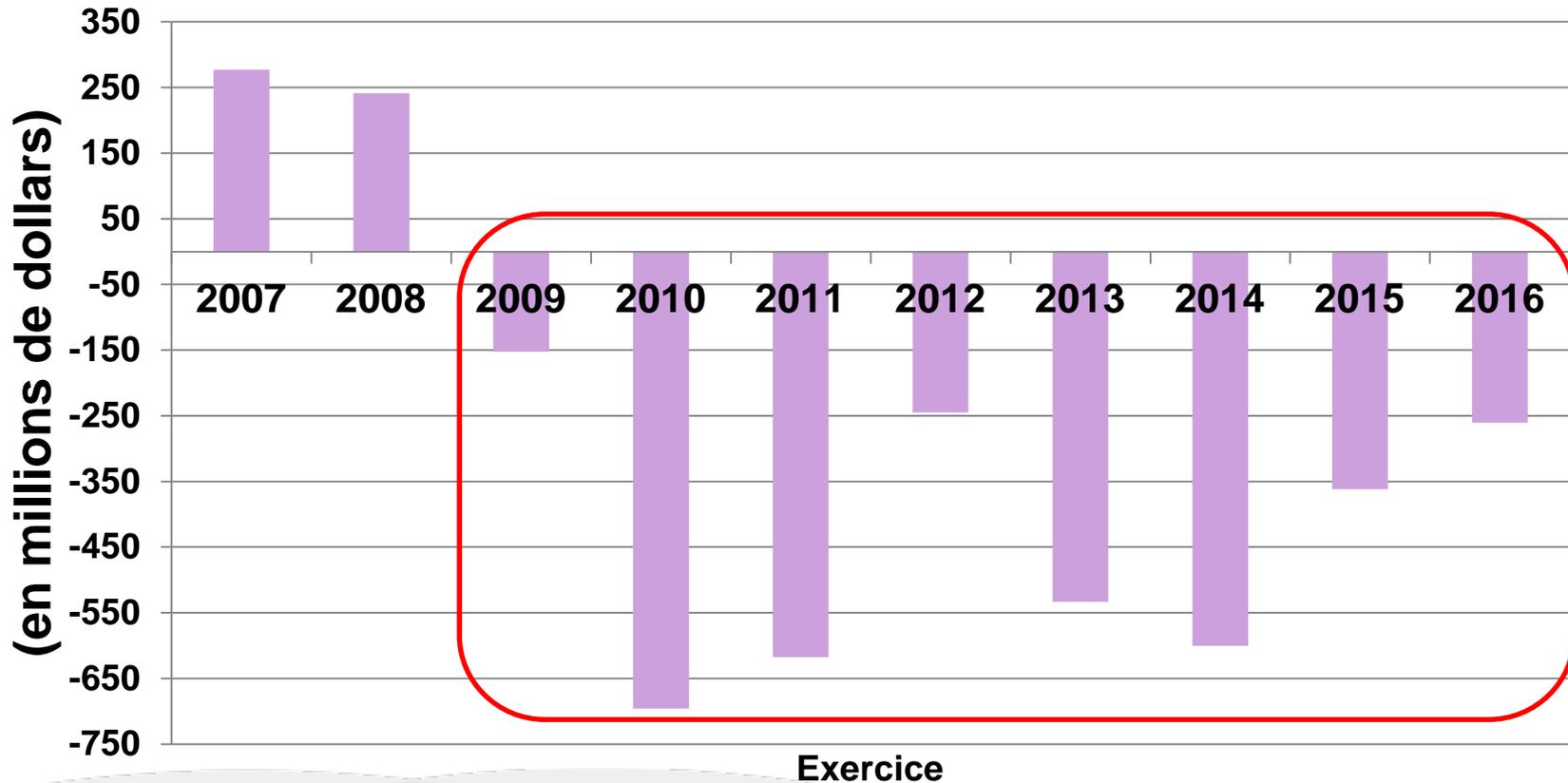
AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK



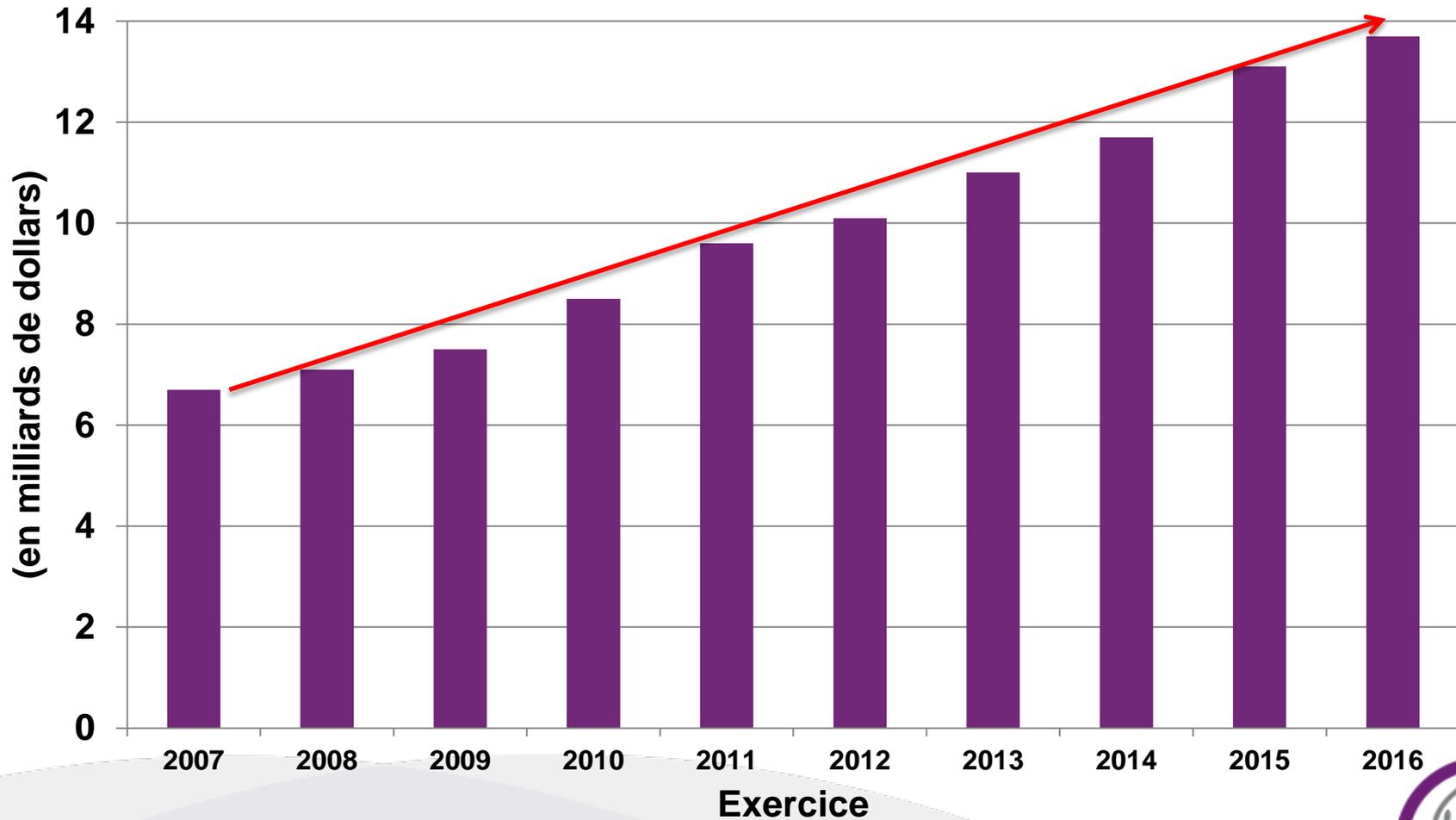
VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Province du Nouveau-Brunswick

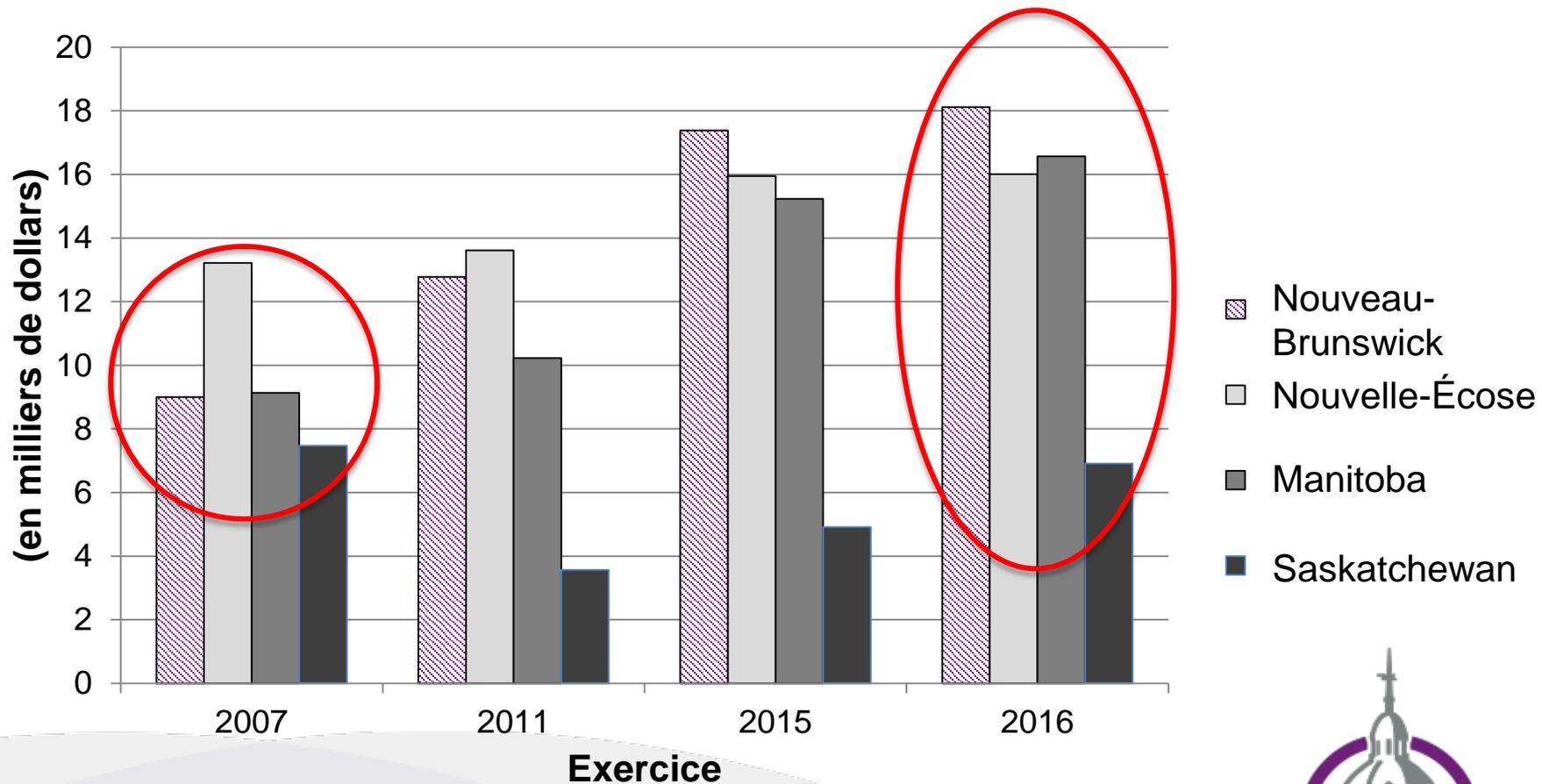
Excédents et déficits annuels



Dette nette de la province du Nouveau-Brunswick

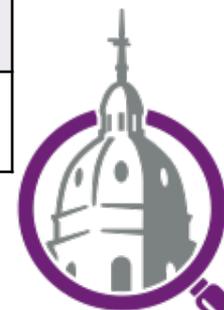


Comparaison de la dette nette par habitant avec d'autres provinces de taille semblable



Indicateurs de durabilité de l'état des finances

Indicateur	Tendance à court terme	Tendance à long terme
Actif/passif	Défavorable	Défavorable
Actif financier/passif	Neutre	Défavorable
Dette nette/recettes annuelles totales	Défavorable	Défavorable
Charges par fonction/charges totales	Neutre	Neutre
Dette nette/PIB	Défavorable	Défavorable
Déficit accumulé/PIB	Défavorable	Défavorable
Charges totales/PIB	Favorable	Défavorable





Audit des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick – 31 mars 2016

Volume IV, Chapitres 3 et 4

AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK

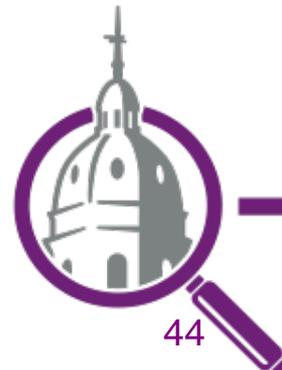


VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Faits saillants

Audit des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick

- Opinion d'audit sans réserve signée le 27 septembre 2016
- Foyers de soins maintenant inclus dans les états financiers
- Création d'un nouveau comité d'audit

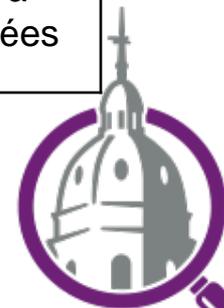


Comptabilisation des régimes de retraite – Qu'est-ce qui a changé ?

La province a modifié sa méthode comptable

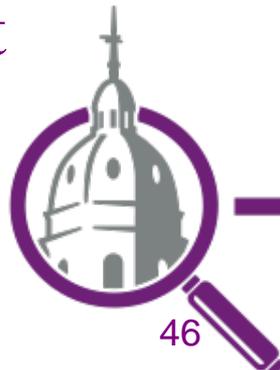
Régime de retraite à risques partagés	Traitement comptable de la province en 2015	Traitement comptable de la province en 2016*
Services publics (RRSP)	Cotisations déterminées	Prestations déterminées
Enseignants (RPENB)	Cotisations déterminées	Régimes conjoints à prestations déterminées
Employés des hôpitaux du Nouveau-Brunswick membres du SCFP (H-SCFP)	Cotisations déterminées	Régimes conjoints à prestations déterminées
Certains employés syndiqués des hôpitaux du Nouveau-Brunswick (H-CES)	Cotisations déterminées	Régimes conjoints à prestations déterminées

*Correspond aux recommandations formulées par le VGNB en 2015 et 2016

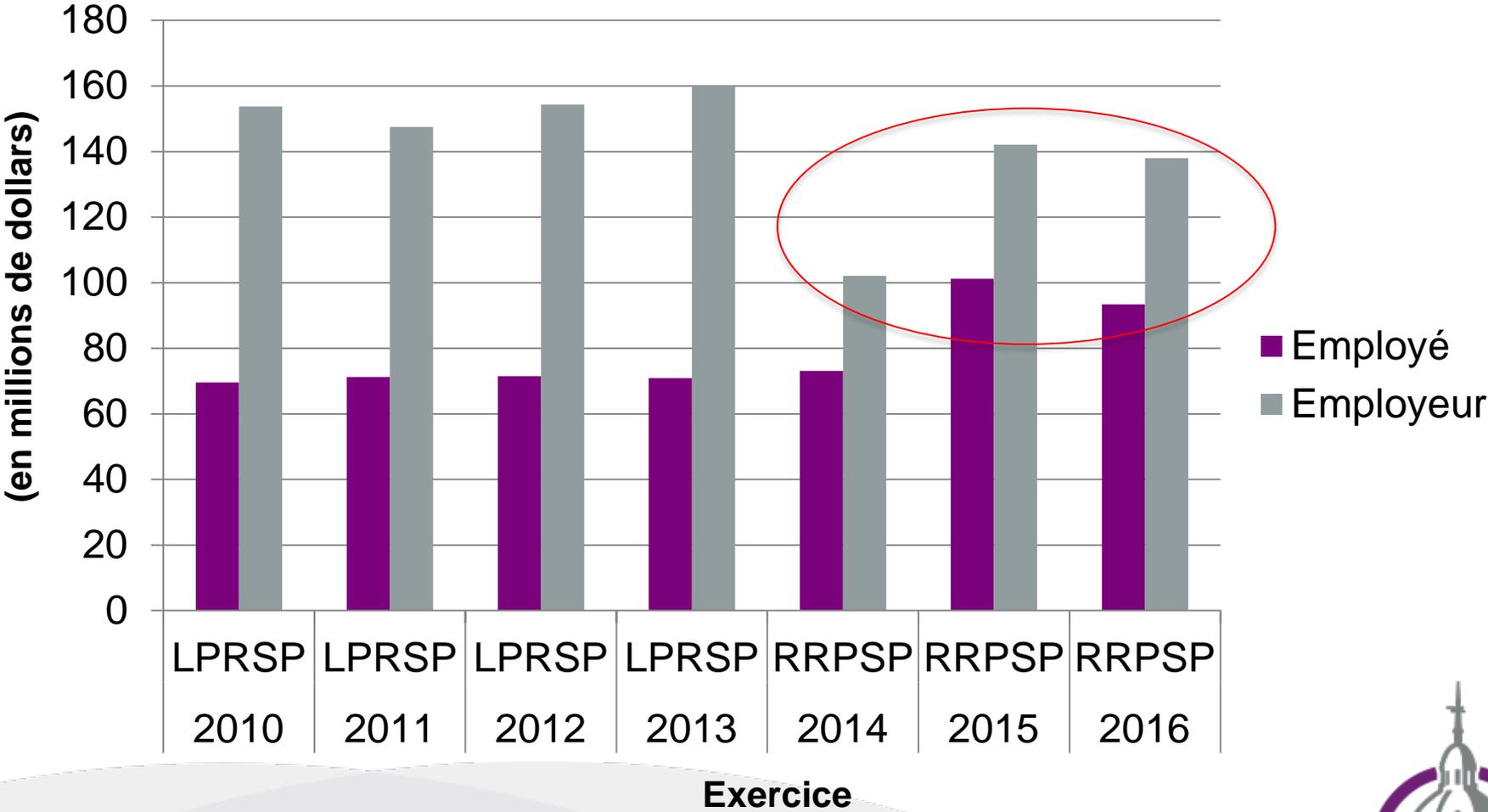


Comptabilisation des régimes de retraite – Qu'est-ce qui a changé ?

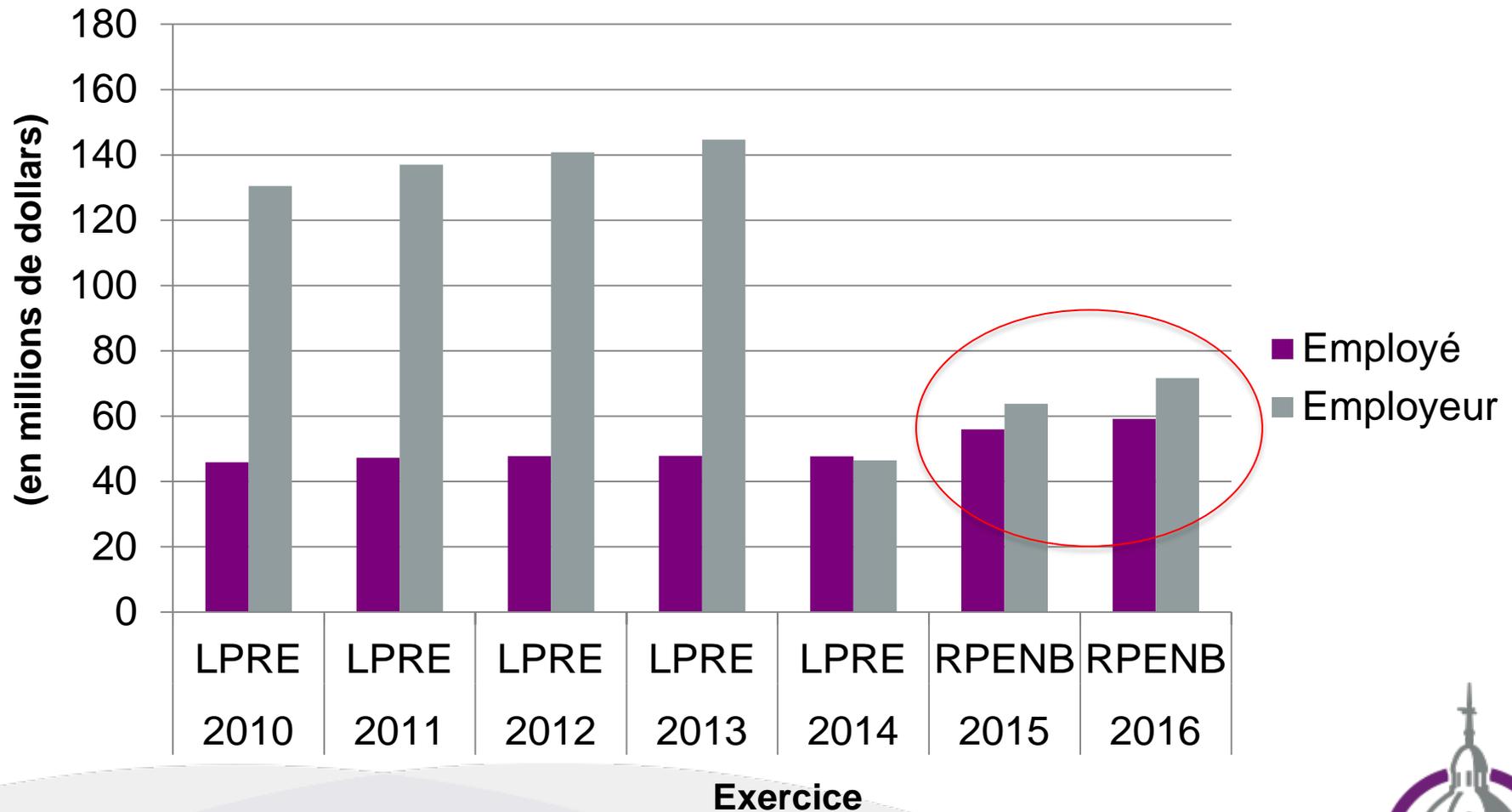
- Nouveaux renseignements obtenus qui n'étaient pas disponibles dans l'exercice précédent
- Nouveau comité d'audit pour discuter des questions importantes en matière d'audit
- Discussions sur la gravité et les conséquences de la question touchant le classement comptable des régimes de retraite
- Le solde d'ouverture du déficit, de la dette nette et du passif a augmenté de 224 millions de dollars



Cotisations au régime de retraite – Services publics



Cotisations au régime de retraite - Enseignants



Foyers de soins dans les états financiers

– Justification

La province a un rôle clé en ce qui a trait aux activités des foyers de soins :

- Détermine les budgets des foyers de soins
- Influence les politiques des foyers en matière de fonctionnement et de ressources humaines
- Responsable du risque de perte

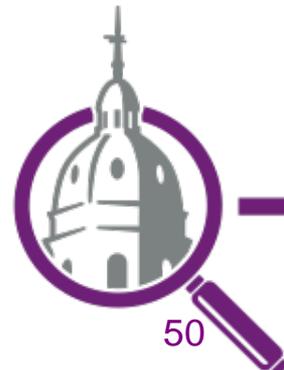


Incidence financière de consolider les foyers de soins à but non lucratif dans les états financiers de la province

Immobilisations	Passif / Dette
490 millions de dollars	593 millions de dollars

Recettes	Charges*
85 millions de dollars	60 millions de dollars

**Ceci est en plus d'environ 300 millions de dollars en charges déjà comptabilisés.*



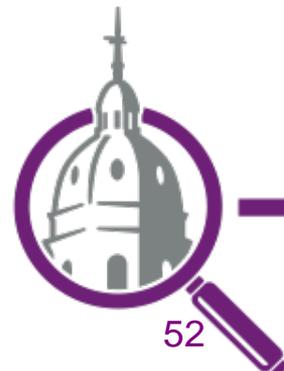
Réponse des foyers de soins

- Taux de réponse décevant en 2016
- Seulement deux foyers de soins ont répondu aux demandes de renseignements
- Influe sur la précision des calculs dans les états financiers
- La vérificatrice générale encourage tous les foyers de soins à répondre aux demandes de renseignements à l'avenir



Comptabilisation de la réserve pour éventualités

- Une réserve pour éventualités suppose que des fonds supplémentaires sont disponibles pour des coûts imprévus, mais au N-B :
 - Il n'existe pas de fonds supplémentaires ni une réserve d'actifs
 - C'est simplement un montant ajouté au déficit budgétaire
- Quel est le problème ?
 - Obscurcit le véritable déficit
 - Ajoute une couche supplémentaire de complexité
- Résolution satisfaisante cette année





Audits des états financiers des organismes de la Couronne

Volume IV, Chapitre 5

AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

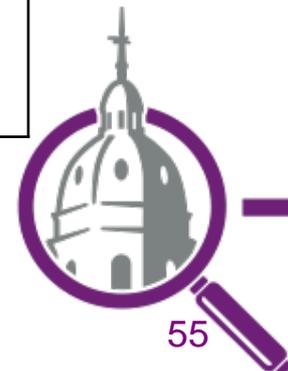
14 audits des états financiers d'organismes de la Couronne

- Centre communautaire Sainte-Anne
- Collège communautaire du Nouveau-Brunswick
- Commission de l'assurance agricole du Nouveau-Brunswick
- Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick
- Conseil du premier ministre sur la condition des personnes handicapées
- Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick
- Curateur public – fiducies administrées
- New Brunswick Community College
- Opportunités Nouveau-Brunswick
- Services Nouveau-Brunswick
- Société de développement régional
- Société de Kings Landing
- Société de voirie du Nouveau-Brunswick
- Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick



Faits saillants et thèmes récurrents

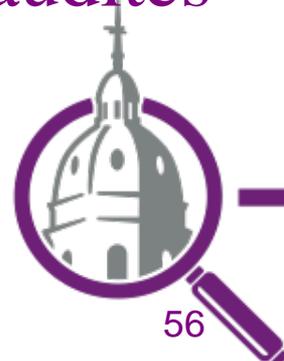
Thème des constatations d'audit pour les organismes de la Couronne	Nombre d'audits où la constatation a été observée
Préoccupations d'ordre comptable	9
Préoccupations relatives à la gestion financière et à la trésorerie	8
Préoccupations en matière de surveillance et de gouvernance	6



Préoccupations relatives à la gestion financière et à la trésorerie

Constatactions dans 8 organismes de la Couronne comprennent:

- Manque de procédures adéquates pour la protection des espèces
- Gestion insuffisante des stocks
- Retards dans la mise en œuvre des politiques de placement
- Absence d'approbation des budgets utilisés à des fins de comparaison dans les états financiers audités
- Paiement de factures en double



Préoccupations en matière de surveillance et de gouvernance

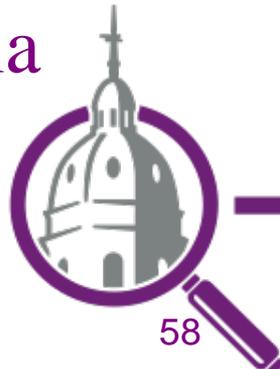
Constatactions dans 6 organismes de la Couronne :

- Manque de réunions régulières du conseil d'administration
- Manque de surveillance des décisions clés
- Retards dans la publication des rapports annuels
- Manque de surveillance de la gestion des risques ou du contrôle interne
- Faiblesses dans les divulgations de conflits d'intérêt et autres faiblesses de surveillance



Autres commentaires

- Tous les organismes de la Couronne devraient examiner ces faits saillants et ces thèmes
- Importance de l'achèvement des audits en temps opportun
 - La Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick est 31 mois en retard
- L'audit de la fusion de SNB était nouveau cette année
- Renouvellement des systèmes « essentiels à la mission »



Dans l'ensemble – Audits des états financiers

- Satisfait de l'opinion d'audit sans réserve pour la province du N-B
 - Progrès réalisés en ce qui concerne les principaux problèmes liés à l'audit
 - Comptabilisation des régime de retraite à risques partagés
 - Consolidation des foyers de soins
 - Réserve pour éventualités
 - Création d'un nouveau comité d'audit
- Préoccupés par la dette nette croissante : 14 milliards de dollars, durabilité à long-terme étant donné la population et l'économie



Questions?

AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

